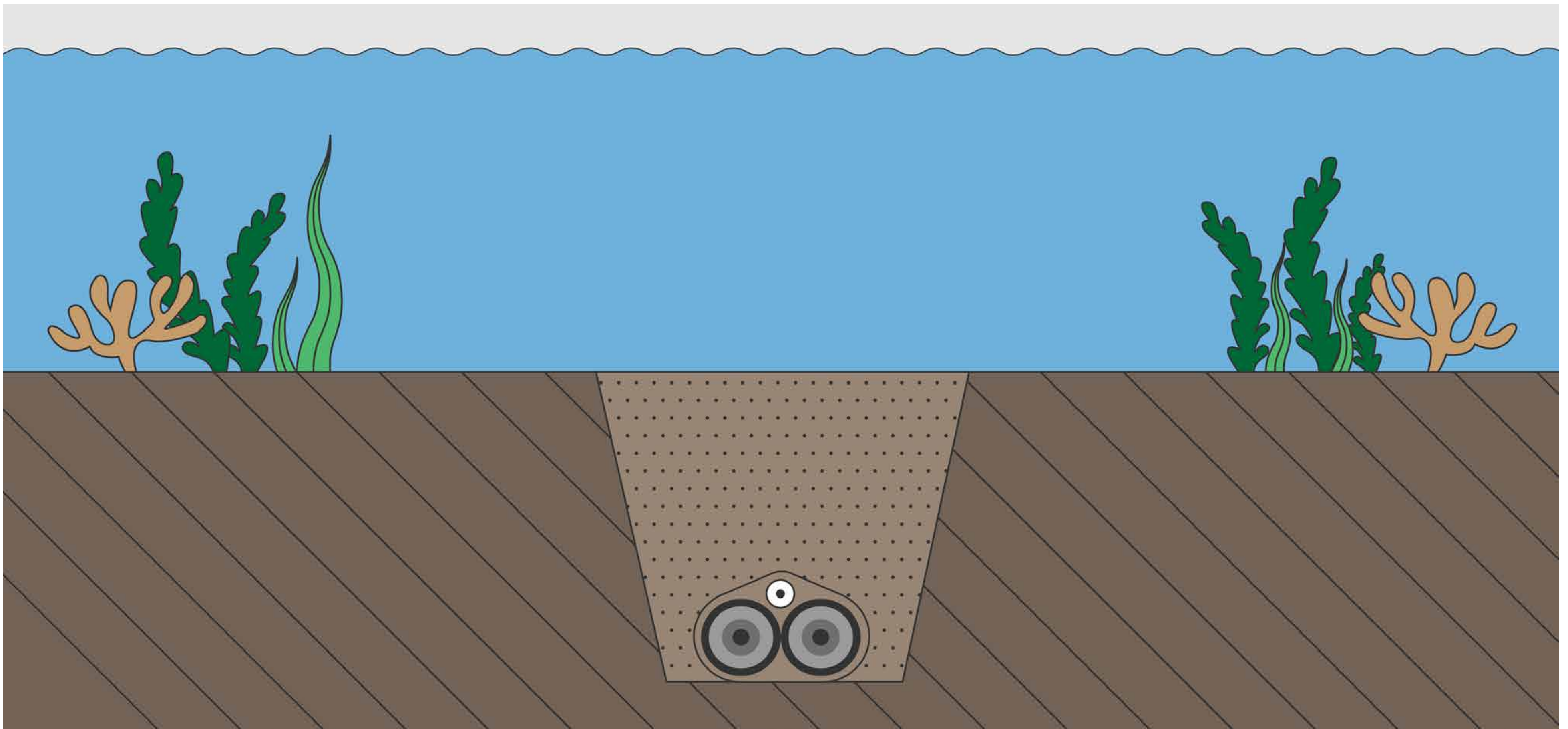


# LA LIAISON SOUS-MARINE

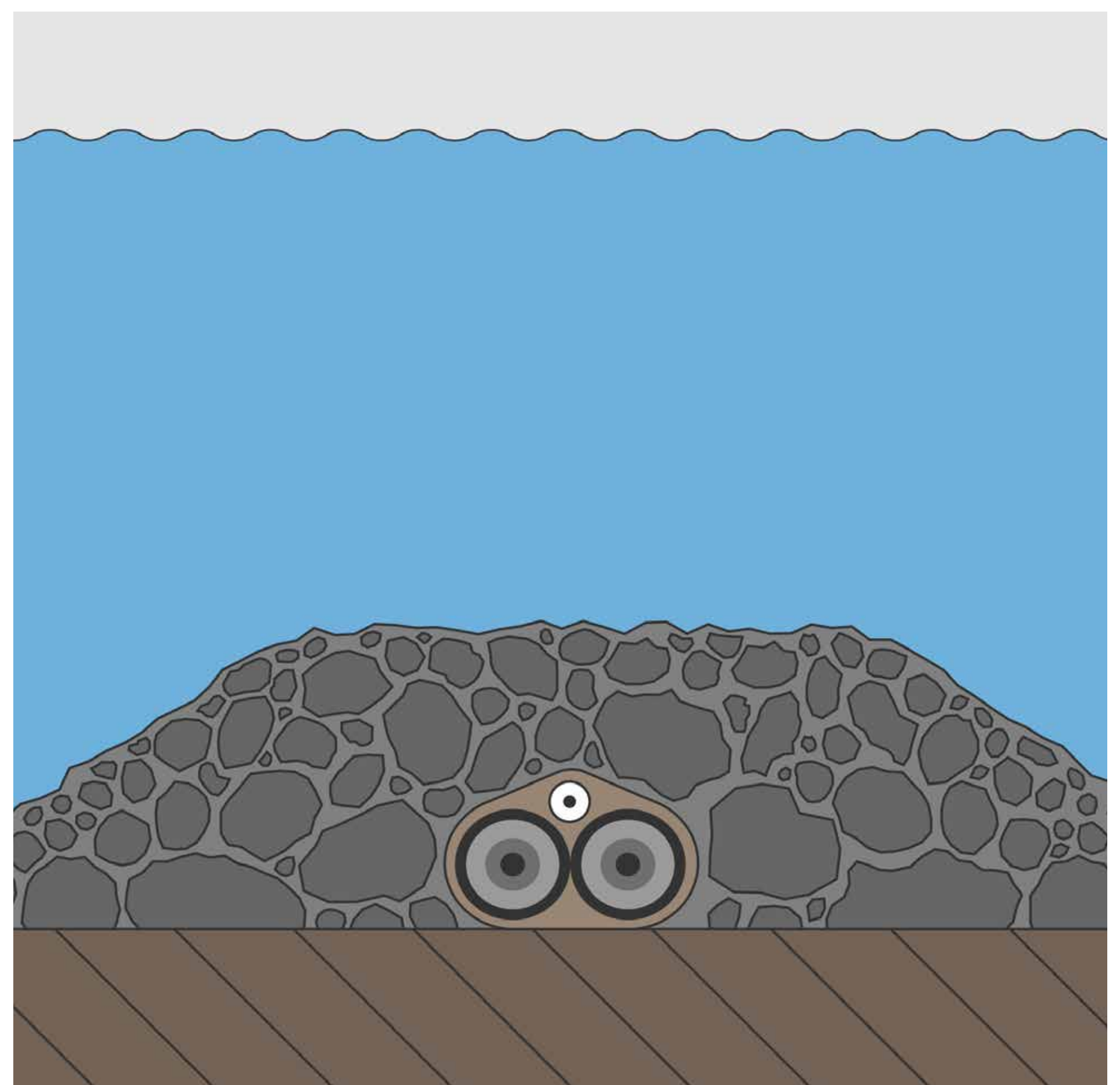


*Coupe transversale de la liaison sous-marine avec deux câbles groupés ensouillés sous le fond marin*

## CONCEPTION DES CÂBLES

La liaison sous-marine sera composée de deux câbles imprégnés en masse, d'un diamètre allant jusqu'à 150 mm et constitués d'un conducteur en cuivre recouvert de couches isolantes et d'une armature en acier pour la protection.

Les deux câbles seront installés ensemble dans une configuration groupée avec un plus petit câble de fibre optique pour la surveillance et les télécommunications. Cela signifie qu'une seule tranchée est nécessaire pour enterrer la liaison, ce qui réduit l'impact sur le fond marin. Les câbles groupés seront enterrés à environ 2 m sous le fond de la mer - la profondeur est déterminée par la géologie et les risques que les ancres ou les engins de pêche accrochent le câble, elle peut être augmentée ou réduite selon les conditions. Dans certains endroits, par exemple lorsque le câble croise d'autres câbles enterrés, il peut être posé sur le fond marin avec des roches placées sur le dessus pour assurer une protection.



*Coupe transversale des câbles sous-marins groupés posés sur le fond marin avec protection contre les croches*



*Navire câblé typique (avec la permission de NKT)*

## INSTALLATION DES CÂBLES

La liaison sous-marine est installée par un navire câblé, qui déroule le câble depuis une plateforme en mer et jusqu'au fond marin. Le câble peut être installé dans une tranchée préalablement creusée sur le fond marin ou posé directement. Une fois la tranchée et l'installation du câble terminées, la tranchée est remblayée mécaniquement.